



LES ÉCOLES D'ART S'INQUIÈTENT D'UN CHANGEMENT DE TUTELLE

PAR ROXANA AZIMI

— Depuis quelques mois, un sujet taraude les écoles d'art : la généralisation de la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'ensemble des enseignements supérieurs, comme le préconise le rapport du député Jean-Yves Le Déaut, remis le 14 janvier au Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Un débat qui pose la question de la singularité de la recherche en école d'art. Admettons-le, les contours et définitions de cette recherche sont des plus flous. « On parle de formation post-DNSEP pour laisser les portes ouvertes », reconnaît Jérôme Dupin, inspecteur à la direction générale de la création artistique. Sauf que les post-diplômes ne figurent pas dans ce champ. « La recherche en école d'art n'est pas un discours sur un objet, mais à partir d'un objet. La recherche artistique est étroitement liée à sa production », précise l'artiste Bernhard Rüdiger, qui, dans un argumentaire à l'attention du ministère de la Culture, a recensé les mille et une approches de la recherche, du *Traité sur la sculpture* de Benvenuto Cellini à l'*Atlas* de Gerhard Richter.

EMMANUEL TIBLOUX, PRÉSIDENT DE L'ANDÉA (ASSOCIATION NATIONALE DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART), défend tout autant la légitimité de la recherche menée par les artistes. « La recherche en art n'est pas une lubie des écoles d'art, elle existe depuis plusieurs siècles et ne cesse de se développer. Dans le contexte actuel, la question est centrale et les enjeux sont à la fois artistique, épistémologique, socio-économique et politique ». Politique ? Oui, car la réforme menée au forceps par les écoles d'art depuis la signature des accords de Bologne et la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) tend à faire rentrer les écoles dans le moule universitaire. La question du mémoire qui clôt le DNESP [Diplôme national supérieur d'expression plastique] reste encore urticante pour certains étudiants, paniqués devant l'expression écrite et souvent distraits de leur travail plastique. *SUITE PAGE 2*

LA DATATION DU JOUR

UNE DATATION LUCIAN FREUD POUR L'ARTS COUNCIL ENGLAND



Quatre œuvres signées Edgar Degas et Jean-Baptiste-Camille Corot issues des collections du peintre Lucian Freud vont entrer dans les collections de musées anglais par dation.

LIRE PAGE 5

SOMMAIRE

POLITIQUE CULTURELLE page 5

L'ITALIE ANNULE

SA « SEMAINE DE LA CULTURE »

*

VENTES PUBLIQUES page 7

ÓSCAR DOMÍNGUEZ, UNE FIDÉLITÉ
À TOUTE ÉPREUVE

*

MUSÉES page 8

LAUSANNE S'APPRÊTE
À CONSTRUIRE TROIS NOUVEAUX
MUSÉES

LA TUTELLE DES ÉCOLES D'ART EN DÉBAT

PAGE
02

SUITE DU TEXTE DE UNE Même si les établissements se sont accommodés des règles, ils ne veulent pas que le doctorat se réduise à la rédaction d'une thèse, dans la lignée des UFR d'arts plastiques type Paris I. « *La recherche, tous les artistes diront que c'est leur travail quotidien. Ce qui est donc gênant ici, c'est que la "recherche" résulte d'un décret censé déboucher sur une "récompense". L'organisation aujourd'hui des doctorats sert essentiellement à donner des jobs à tous les théoriciens sans emploi que l'université a produit consciencieusement ces dernières années* », remarque l'artiste Olivier Blanckart. « *On ne veut pas être dans le seul giron de l'enseignement supérieur, car ce n'est pas là notre premier champ de référence, a fortiori quand il est, comme aujourd'hui, engagé dans une grande entreprise hégémonique de simplification et d'harmonisation, insiste pour sa part Emmanuel Tibloux. L'art, c'est tout le contraire : singularité, complexité, hétérogénéité. L'enseignement supérieur repose sur une logique d'apprentissage linéaire, progressive des connaissances, alors que l'enseignement artistique se fonde sur l'expérimentation, avec tout ce que cela implique de discontinu, d'inconstant, d'accélération et de ralentissements - en un mot : d'irrégularités.* » C'est dans cet esprit que certains établissements mettent en place des troisièmes cycles.

EN REJOIGNANT LE GROUPEMENT PSL (PARIS SCIENCE ET LETTRES), l'école nationale supérieure des beaux-arts de Paris (Ensba) a certes épousé une formule universitaire classique avec la filière doctorante Sacre lancée en novembre dernier. Elle a toutefois ménagé une respiration par rapport à la norme académique avec la plateforme Art Recherche Pratique (ARP) lancée sous la direction de l'artiste Dominique Figarella et de l'historien de l'art François-René Martin. « *On a refusé dans les années 1970 d'évoluer vers l'évaluation technique. On ne va pas retomber en 2012 dans le même travers avec les savoirs académiques* », rappelle Dominique Figarella. L'idée serait aussi d'ajouter au



Photo de Claire Tenu, étudiante du programme ARP à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

doctorat un post-diplôme d'un an, pour la rentrée 2013 ou 2014, en partenariat avec deux institutions étrangères d'art, une formation proche dans l'esprit du Pavillon du Palais de Tokyo. « *Pour les écoles, c'est très important d'avoir les deux filières, d'un côté doctorant adossé à l'université, de l'autre un point de passage vers le monde de l'art. Une école n'a aucune raison de se limiter à l'un ou l'autre de ces postulats, indique Nicolas Bourriaud, directeur de l'Ensba. La recherche est l'affaire de chaque artiste, il n'y a pas de modèle. La difficulté, c'est de tomber dans un art du savoir, centré sur l'assemblage et la collecte d'informations au détriment de la pensée plastique* ».

Lors du colloque Art & Recherche organisé en février 2012 à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, même si l'ensemble des propositions semblait plombé par une chape académique, quelques lignes de recherche sont sorties du lot. C'est le cas notamment du symposium « *Puisqu'on vous dit que c'est possible* » conçu par Stéphanie Jamet-Chavigny, Matthieu Laurette et Philippe Terrier-Hermann, professeurs et membres co-fondateurs de la ligne de recherche *Contrat Social* à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon. Autre alternative intéressante, celle d'Artem à Nancy, reliant l'école nationale supérieure d'art de Nancy, les Mines et ICN Business School. Pour l'année en cours, l'activité de la plateforme de recherche est d'ordre éditoriale, avec une publication d'ouvrages.

Pour Emmanuel Tibloux, qui estime que « *la relation de collaboration avec le ministère de la Culture n'a jamais été aussi étroite, mais celui-ci n'a jamais été aussi affaibli qu'en ce moment, où il est pris en tenaille entre Bercy, l'Enseignement supérieur et l'Éducation nationale* », l'enjeu politique va encore plus loin : « *Défendre aujourd'hui la singularité des écoles d'art, c'est défendre aussi le ministère de la Culture* ». Même si rien n'est encore acté, Pierre Oudart, directeur adjoint, chargé des arts plastiques à la Direction générale de la création artistique, est catégorique : « *Il n'y aura pas de tutelle de l'Enseignement supérieur sur les troisièmes cycles des écoles d'art. Le rapport Le Déaut ne rendait pas compte des discussions que les deux ministères avaient entamés* ». À suivre. ■

LE QUOTIDIEN DE L'ART

AGENCE DE PRESSE ET D'ÉDITION DE L'ART 61, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris

* ÉDITEUR : Agence de presse et d'édition de l'art, Sarl au capital social de 10 000 euros.

61, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris. RCS Paris B 533 871 331.

* CPPAP : 0314 W 91298 * WWW.LEQUOTIDIENDELART.COM : Un site internet hébergé par Serveur Express, 8, rue Charles Pathé à Vincennes (94300), tél. : 01 58 64 26 80

* PRINCIPAUX ACTIONNAIRES : Nicolas Ferrand, Guillaume Houzé, Jean-Claude Meyer

* DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nicolas Ferrand * DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

Philippe Régnier (pregnier@lequotidiendelart.com) * RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE :

Roxana Azimi (razimi@lequotidiendelart.com) * MARCHÉ DE L'ART : Alexandre Crochet

(acrochet@lequotidiendelart.com) * EXPOSITIONS, MUSÉES, PATRIMOINE : Sarah Hugounenq

(shugounenq@lequotidiendelart.com) * MAQUETTE : Isabelle Foirest

* DIRECTRICE COMMERCIALE : Judith Zucca

(jzucca@lequotidiendelart.com), tél. : 01 82 83 33 14

* ABONNEMENTS : abonnement@lequotidiendelart.com, tél. : 01 82 83 33 13

* CONCEPTION GRAPHIQUE : Ariane Mendez * SITE INTERNET : Déorig Viteau

© ADAGP PARIS 2012 POUR LES ŒUVRES DES ADHÉRENTS

Visuel de Une : Edgar Degas, Cheval galopant. Courtesy the Estate of the late Lucian Freud.

PAGE 03

« L'ÉCOLE D'ART EST AUJOURD'HUI UN ÉCOSYSTÈME TRÈS PARTICULIER »

— STÉPHANE SAUZEDDE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY —

— Vice-président chargé de la recherche à l'Association nationale des écoles supérieures d'art, Stéphane Sauzedde répond à nos questions sur les enjeux de la recherche et la singularité des écoles d'art.

R. A. Comment définiriez-vous la différence entre la recherche menée dans les écoles d'art et celle pratiquée dans les universités ?

S. S. Il y a des points communs entre les deux – en particulier le fait d'affirmer que la recherche est un régime particulier de l'activité – mais il y a au moins une différence essentielle qui tient à leurs écosystèmes de travail. En particulier, la recherche dont nous parlons, celle en école supérieure d'art, si elle peut parfois s'inspirer de méthodes ou de protocoles utilisés dans d'autres lieux, elle le fait toujours pour mieux les bousculer, les remodeler, les hybrider et les reprogrammer. Car en effet, l'école d'art est aujourd'hui un écosystème très particulier : agencement d'acteurs hétérogènes, terrain d'expérimentation, lieux de rencontres et de débats incessants. Le fait même que la recherche ait lieu dans une école d'art lui procure une certaine allure, un profil. Par exemple, ce qui pourrait être une recherche linéaire conduit par un expert ne tient jamais longtemps dans une école d'art et très vite se mettent en place des pratiques de co-production, utilisant principalement le fonctionnement croisé des séminaires. Il y a quelque chose du co-apprentissage et des figures du maître ignorant et de l'élève émancipé décrites par Jacques Rancière. L'université quant à elle semble toujours énormément corsetée par son organisation structurée en corps, et, séparant les acteurs, elle semble distribuer les rôles avant même que ne commence le travail... Alors je pense qu'aujourd'hui, dans les écoles d'art, avec la mission qui nous revient de dire ce que nous entendons par « faire de la recherche » (cela pour pouvoir délivrer des diplômes européens à nos étudiants), il y a une occasion historique pour mettre en place un véritable espace temps pour des procédures dont on ne connaît pas l'issue, pour autoriser la non-stratégie, pour proposer des formes incertaines mais auxquelles on tient et auxquelles, finalement, on fait confiance. Les écoles d'art sont extrêmement compétentes pour mettre en place des dispositifs de travail, s'appuyant sur les logiques de résidence, de projet et de production, et c'est à cet endroit qu'est affirmée aujourd'hui une activité de recherche spécifique.

R. A. Que pensez-vous de la formule de PSL (Paris Science et Lettres) qui regroupe l'École normale



Stéphane Sauzedde. Photo : D. R.

supérieure, des conservatoires, l'Institut Curie, et deux écoles d'art ?

S. S. C'est un exemple qui peut être assez fascinant car regroupant des établissements très en vue, dans le cadre singulier d'une économie dite de l'excellence, pensée sous l'ancien gouvernement pour structurer le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais pour ce qui concerne les écoles d'art, et en particulier pour le « doctorat en art » qu'elles entendent y développer, je pense que le système est d'ores et déjà plein de contraintes qui, à terme, peuvent éloigner considérablement les artistes du champ vivant de l'art et de la création qui est le nôtre. Aujourd'hui, ce qui me semble bien plus passionnant, c'est le territoire proprement inédit que de nombreuses écoles d'art ont ouverts (ou sont en train d'ouvrir) pour proposer à de jeunes artistes ou théoriciens des dispositifs de troisième cycle spécifiques, sans les présupposés de format déjà défini comme l'est le doctorat.

R. A. Quel serait le risque d'une intégration des écoles d'art dans le giron du ministère de l'Enseignement supérieur ?

S. S. Si on fait un peu de politique SUITE DU TEXTE P. 4

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE SAUZEDDE

SUITE DE LA PAGE 3 fiction, on peut se dire qu'il y a deux scénarios. Le pire serait que le ministère de l'Enseignement supérieur fasse des lois cadres qui produisent une organisation empêchant toute inventivité des dispositifs - et donc, les écoles ne pourraient plus décider des formes de leur enseignement et encore moins de leur recherche. Cela reviendrait à anéantir ce qui fait aujourd'hui la qualité reconnue de nos écoles. Mais il y a un autre scénario, plus optimiste, si l'on veut bien croire Geneviève Fioraso [ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche] quand elle utilise le vocabulaire de la coordination, de la fédération et de la coopération. On pourrait alors imaginer que le fédéralisme ne fabrique pas une moyenne amorphe et autoritaire, et qu'au contraire les logiques de réseau soient renforcées avec des capacités de gestion et d'invention inchangées dans les écoles... Mais n'est-ce pas là sous-estimer la puissance de la logique de simplification qui mouline tout notre espace social actuellement ? Et on peut imaginer que même dans ce scénario optimiste, après un temps de *statu quo* (parce que les écoles d'art sont majoritairement territoriales, avec des conseils d'administration composés d'élus locaux bien organisés), petit à petit les spécificités soient réduites, donc la capacité d'inventivité s'érode, le doctorat devienne un diplôme prépondérant sur la qualification

artistique et professionnelle, et qu'*in fine* les écoles d'art se retrouvent aux côtés des UFR d'arts plastiques, à distance du champ vivant et dynamique de la création. Si cela arrive, les vrais artistes iront se former ailleurs, différemment. Peut-être du côté d'écoles privées portées par des artistes comme ce fut le cas au XIX^e siècle avec l'Académie Julian ?

R. A. Aux États-Unis, les écoles d'art sont adossées aux universités sans que cela ne crée de tiraillement. Pourquoi la donne serait-elle différente en France ?

S. S. Les histoires sont différentes. Nos académies des beaux-arts remontent à Louis XIV, alors qu'aux États-Unis, les écoles d'art se sont construites quasiment en même temps que les universités. Et puis, elles ont une certaine autonomie au sein de l'université, entre autre parce que l'art a une place socialement beaucoup plus évidente dans la société américaine, à proximité de l'économie du loisir et de l'*entertainment*... ce qui fait, par exemple, qu'enseigner dans une école pour un artiste est considéré très positivement. En France, *a contrario*, il y a encore peu, l'image commune de l'artiste toujours colorée de romantisme se conciliait mal avec celle de l'enseignant... Heureusement, les choses changent, et elles changent vite. Et l'activité de recherche éminemment productive qui a lieu dans les écoles d'art françaises aujourd'hui semble d'ailleurs bien être un des plus puissants opérateurs de ce changement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ROXANA AZJMI

Votre abonnement annuel pour

19 € / mois

pendant 12 mois



Retrouvez
toutes nos formules
sur le site dans
la rubrique
« Abonnements »